

# LA SÉMANTIQUE SENSORIELLE PEUT-ELLE ÊTRE AUTRE CHOSE QU'UNE SÉMANTIQUE EXPÉRIMENTALE ?

Laurent Gautier & Hédi Maazaoui  
Centre Interlangues TIL (EA uB 4182)  
MSH Dijon (USR uB – CNRS 3516)



# PROBLÉMATIQUE

Quelle place pour sens et expérience dans la terminologie sensorielle et surtout œnologique ?

⇒ Comment saisir la dimension expérientielle dans la définition des termes ?

⇒ Quel(s) cadre(s) sémantique(s) pour en rendre compte ?

## Éléments à discuter :

- Fonctionnement sémantique propre à ces termes à intégrer dans la description terminologique :
  - Sémantique essentiellement constructiviste – là où la terminologie de la machine-outil peut opérer avec une sémantique objectiviste ;
  - Intégration nécessaire de l'empirie dans la construction des terminologies = expérience des sciences du goût
- Reconnaître la place de la variation et de ses implications pragma-sémantiques (ex. le nuancier *OenoLex Bourgogne*)
- Intégrer une part cognitive à travers la saisie des 'segments de savoirs' associés en partant de différents types de verbalisation

# PLAN

- 1.** Le ‘terme sensoriel’ entre objectivisme et constructivisme
- 2.** La place de l'utilisateur final
- 3.** Quels corpus et quels traitements ?
- 4.** Conclusion et perspectives

# 1. LE TERME SENSORIEL ENTRE OBJECTIVISME ET CONSTRUCTIVISME

- Le terme prototypique repose en majeure partie sur une sémantique objectiviste (Lakoff 1987) :
  - Description des propriétés inhérentes du référent
  - Processus d'abstraction modélisant ces propriétés en traits définitoires du concept correspondant
  - Saisie de ces traits dans LA définition terminologique

- Problèmes pour les termes sensoriels réputés rares (remise en cause, cf. Asifa Majid) : peu de néologismes de forme (sauf : *minéralité*), essentiellement des néologismes de sens = terminologisation de lexèmes de la langue « usuelle » :
- Différence de statut sémiotique pour le terminologue entre l'unité lexicale (langue commune) et le terme (langue spécialisée) :
  - Bi-univocité entre le langage et le monde
  - Notion aux contours précis
  - Non-synonymie
  - Relation entre le concept et la forme souvent de l'ordre de la motivation (Petit : 2017 : 30-21)

■ Termes résultant d'une expérience/appréhension sensorielle subjective marquée en discours :

1. **Au nez**, c'est comme si l'on sentait une pierre à fusil ou un silex que l'on venait de frotter avec le même matériau. **En bouche**, c'est la même sensation que lorsque l'on suce un caillou, du granit ou les deux matériaux susmentionnés. (minéralité, corpus conso 1634)
2. **L'impression** au nez est comme une odeur de terre sèche, l'iode qui se dégage au bord de la mer, ou comme lors du premier nez dans un whisky. **En bouche** une sensation en arrière de bouche de fer ou métal, un goût de caillou. (minéralité, corpus conso 1631)

- **Problème majeur : la sémantique des termes sensoriels se construit en grande partie DANS et PAR le discours (Lakoff 1987) :**
  - Grande variété de discours spécialisés concurrents + une nébuleuse de « discours ambient » (Gautier / Le Fur / Robillard 2015)
  - Difficulté relative pour accéder à de telles sources croisées (surtout orales)



## Conséquences méthodologiques :

- Tenir compte de la pauvreté des langues naturelles en lexique spécialisé dans l'expression des expériences sensorielles
  - Tenir compte de la dimension métalinguistique dans le discours sensoriel (Rey-Debove 1997, Maxim 2009, Gautier/Le Fur/Robillard 2015, sous presse a, sous presse b) :
3. Un terme que j'utiliserais pour qualifier des vins plutôt légers et non tanniques, surtout des blancs sec ayant un goût iodé, qui fait penser à la mer, ou des rouges légers dont le goût n'est pas fruité. (minéralité, corpus conso 51)
  4. La minéralité est une notion subjective, donc non mesurable, contrairement à l'acidité par exemple auquel on l'associe souvent à tort. Et, non contente d'être une notion on ne peut plus subjective, elle peut recouvrir des choses assez différentes. (disc. ambient)
  5. Le mot « minéralité » est un mot que l'on emploie mais qui n'est pratiquement jamais défini. C'est là son principal problème. (disc. ambient)

## 2. LA PLACE DE L'UTILISATEUR FINAL = CONSOMMATEUR/DEGUSTATEUR

- Dimension clef compte tenu du double statut sémiotique (ambigu) des termes concernés – définitions dans les dictionnaires de langue générale et spécialisés :
- 6. Minéral, ale, aux. I. Adj. 1. Relatif aux corps constitués de matière inorganique. Le règne minéral et le règne végétal. Chimie minérale (opposé à chimie organique) 2. Constitué de matière inorganique. Cire minérale. Résine minérale fossile. Huiles minérales. Combustibles minéraux. Sels minéraux 3. Eau minérale : eau provenant d'une nappe souterraine, contenant des sels minéraux dotés de propriétés favorables à la santé. Eau minérale naturelle. Une bouteille d'eau minérale. (Petit Robert 2008 : s.v. minéral)
- 7. Minéral, - ale adj. <nez et bouche (arômes)>. Qui évoque l'odeur ou le goût de certains minéraux ou de roches. 1. « qui confère à ce muscadet de sèvre-et-maine une saveur minéral qui claque sur la langue » (1997), 2. Nez très minéral, pierre blanche, calcaire, bouche fine, structurée, dense (2000), 3. Le chablis est minéral (silex, pierre à fusil) (2001). Attesté en 1946, M. Duras, Les impudents. Absent des dictionnaires contemporains – dans tous les lexiques depuis Renouil (1988) (Coutier 2008 : s.v. minéral)

- Prise en compte nécessaire de l'utilisateur final de la terminologie :
  - Profils standards insuffisants (experts vs. non-experts) (Valentin/Cholet/Abdi 2003, Morange 2009)
  - Catégories intermédiaires nécessaires :
    - Profil déclaré (dans des enquêtes ou des tâches d'appariement)
    - Catégories floues difficiles à éviter : *soft / fuzzy terminology*

- Méthodologies reconnaissant une place à ces utilisateurs finaux :
  - Limites de l'extraction automatique
  - Intégration de « nouveaux corpus » (*cf. infra*)
  - Intégration de la « subjectivité » des locuteurs (Vion 2009)
  - Variance du terme envisagée par rapport à ces utilisateurs finaux

# 3. QUELS CORPUS ET QUELS TRAITEMENTS ?

- Inadaptation plus ou moins grandes des sources traditionnelles :
  - Dictionnaires
  - Glossaires spécialisés
  - ⇒ Mode de compilation, degré d'actualité, contextes d'emploi réduits
  - Textes professionnels / experts : guides de dégustation, revues, brochures
  - Frontières brouillées dans et par les discours 'amateurs' du web 2.0 : blogs d'amateurs, forums
  - ⇒ Masse critique à atteindre / traitement différencié selon type, puis croisé
  - Corpus de paroles authentiques
  - ⇒ Différents types, mobilisables selon des protocoles définis

- **Mélange raisonné / réfléchi et calibré de sources est nécessaire :**
  - **Corpus écrits**
    - discours juridiques (normes AFNOR, cahiers des charges des appellations)
    - discours des prescripteurs
    - discours descriptifs des producteurs/fabricants
    - discours marketing/comm
  - **Corpus oraux en situations professionnelles**
- **Traitement multi-niveaux de ces sources pour des définitions globales :**
  - Environnement du terme
  - Éléments de mise en discours
  - Marqueurs de subjectivité, gradation, incertitude, etc.

- Le recours à des informants, formés ou non=> production de paroles sans stimulus
  - Enquête visant à la constitution de corpus de parole
  - Importance du choix des questions (adjectifs vs. noms, Cance/Delepaut/Morange/Dubois 2009)
- 8. Si je vous parle de minéralité à propos de vin, à quoi cela vous fait-il penser ?
- 9. Imaginez que vous ayez à expliquer à un ami ce qu'est la minéralité d'un vin. Pour lui expliquer, vous donnez une définition et citez des synonymes.
  - Ciblage en termes de profils

- Le recours à des panels, en lien avec les chercheurs en sensorialité pour établir des profils sensoriels (Dacremont 2009) : corpus de paroles avec stimulus
    - Constitution d'un panel
    - Etablissement d'une liste de descripteurs à travers la génération d'attributs
    - Entraînement du panel
    - Mesure et interprétation des résultats
- => Intégration des éléments pertinents dans la définition



- La thématization de notions spécifiques et de l'emploi des termes associés à travers des entretiens semi-guidés (de professionnels comme de consommateurs) :
10. c'est un peu compliqué quand on est sur des sols euh quand on a vraiment des vins qui sont sur le côté  **Pierre à fusil**, sur des  **côtés très minéraux**.
  11. Pour qu'il se démarque des autres produits qu'on trouve en général sur le Jura et encore hier soir euh au cours d'une dégustation avec des des collègues euh y me dit à l'aveugle euh on pense plutôt  **qu'ça vient de Bourgogne que du Jura**.
  12. Je pense que c'est le côté euh  **légèreté du vin**, finesse hein côté  **très fin très élégant**, un vin qui laisse une belle euh, des  **des arômes de fleurs blanches dans la bouche** des euh pas du tout et on ressent pas il y a un bel équilibre  **le côté fleur et alcool** parce qu'en plus c'est des vins qui sont comme c'est des vins qui sont tard... des coins qui sont tardifs, des récoltes tardives on a pas trop de de degré et en même temps on a ce côté euh ce mariage  **entre les arômes et la légèreté du vin et le degré**



- Des modes de traitement appropriés croisant :
  - Une **approche quantitative** à partir de linguistique de corpus et de fouille de données, en mode « je trouve ce que je ne cherche pas forcément » :
    - Environnement du terme :
      - profils combinatoires,
      - n-grams
    - AFC

## ■ Une **approche qualitative** à partir de la sémantique cognitive au vu de l'échec des descriptions véri-conditionnelle :

- Recherche, depuis Lehrer (1975) d'une structure du lexique œnologique, cf. Brochet / Dubourdieu (2001 : 188) : « Concerning wine, several publications have adressed the content of wine language only from a lexical point of view, and very little information is available on winelanguage structure.

=> Sémantique différentielle

- Recherche de traits distinctifs :
  - Essentiellement à partir de l'introspection : les fameux « traits distinctifs » sont en fait la traduction en langue de « propriétés » : ils ressortissent ainsi d'un métalangage.
  - Caractère spéculatif des traits dégagés => approche quasi exclusivement objectiviste : que faire des dimensions hédonistes / évaluations ? Peut-on en faire des traits distinctifs inhérents ?

- Des théories cognitives reposant aussi sur l'usage et l'expérience (mise en perspective du monde, incarnation, savoirs encyclopédies, *usage-based*):
  - Prototype comme meilleur représentant d'une catégorie
  - fort ancrage dans la psychologie cognitive (Rosch)
    - Les exemplaires prototypiques seront catégorisés plus rapidement que les non-proto => à mettre en oeuvre sur des tâches de catégorisation chronométrées / tâches de bipolarisation en analyses sens reposent là-dessus
    - Les enfants se souviennent en premier des proto
    - Les prototypes servent de point de référence cognitive => à avoir à l'esprit quand on analyse le métalangage, dans des entretiens directifs ou dans des réponses à questionnaire, qui entourent le proto : analogie, comparaison,...
    - Les proto sont généralement cités en premier quand on demande à un locuteur de lister les représentants d'une catégorie => fondamental pour les corpus produits expérimentalement- caractère foncièrement graduel du proto => examiner systématiquement les quantificateurs !
- + Blending

# 4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- Terminologie sensorielle : domaine de recherche porteur et bénéficiant d'une grande actualité :
  - Importants enjeux de théorie sémantique
  - Perspective forcément pluridisciplinaire
  - Travail nécessairement en lien avec l'industrie et/ou les filières professionnels
- Dimension interculturelle fondamentale dans la localisation par exemple :
  - Mise en relation d'expériences sensorielles différentes saisies dans la langue
  - Marquage culturel important (Cayot/Gautier/Soubrier 2009)
  - Part « créative » souvent nécessaire

Merci pour votre attention !

Centre Interlangues Texte Image Langage  
(EA uB4182)

Maison des Sciences de l'Homme de Dijon  
(USR CNRS-uB 3516)

[laurent.gautier@ubfc.fr](mailto:laurent.gautier@ubfc.fr)

[hedi.maazaoui@ubfc.fr](mailto:hedi.maazaoui@ubfc.fr)